



# Lettre Veille Economique Cer France

Lettre n° 5 - Juin 2005

## Édito



**PAC :**  
**Tony et Angela**



Le NON était annoncé. Le NON est arrivé. Et chacun retient son souffle sur les événements à venir ! Chacun se demande où cela pourra nous mener, surtout pour l'agriculture française !

**Essayons de décrypter :**

### 1. Tsunami !

**Quelques éléments sont aujourd'hui sûrs :**

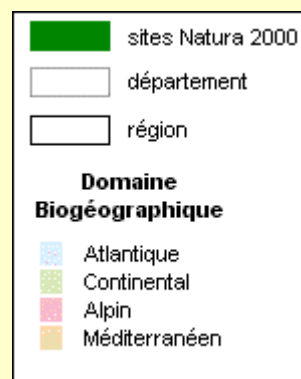
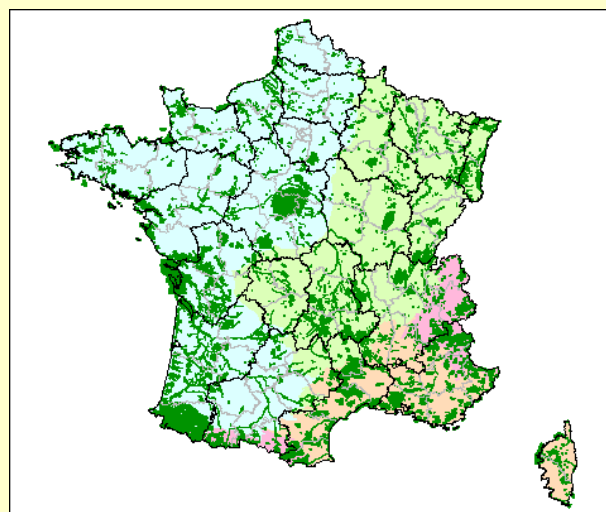
- La carte des résultats montre que les zones rurales ont été les plus favorables au « NON »
- le vote NON décroît avec l'élévation du niveau de formation
- les agriculteurs ont voté majoritairement NON avec les ouvriers des zones rurales
- les jeunes ont voté NON.

Un chauffeur de taxi de Lille m'a dit « ceux qui, dans mon taxi, me disent être pour le OUI sont des gens qui vont bien professionnellement » ... Cela paraît bien résumer les choses.

Suite du document en pages centrales →

## Sites Natura 2000

(Source : <http://natura2000.environnement.gouv.fr>)



## Tony et Angela (suite)

### 2. Mais pourquoi donc ?

Plusieurs pistes peuvent être retenues pour comprendre ce qui s'est passé. Nous les décrivons pour le milieu agricole et artisanal. Elles valent pour l'ensemble du pays.

#### 21. La faillite et la sanction des élites

La plupart des leaders, des grands responsables et des autorités du pays étaient pour le OUI, que ce soit les responsables politiques, économiques, religieux ou moraux. Seul, le milieu universitaire était divisé. Tous les grands responsables agricoles ont pris position, tardivement, pour le OUI à l'exception de ceux de la Confédération Paysanne.

Leurs avis ont été rejetés massivement. La crédibilité de tous ceux qui font profession de réfléchir, de préparer et de décider pour l'avenir, comme le rédacteur de ces lignes, est en cause.

Les responsables ont parlé « raisonnement » et « logique ». Les électeurs ont voté avec leurs émotions, leur « cœur » et leurs « tripes ».

Ce vote marque une défiance et une sanction majeure des responsables de toute nature du pays.

#### 22. La peur de l'élargissement

Certains ont agité le chiffon rouge de l'adhésion de la Turquie. Plus profondément, c'est la peur de l'élargissement de l'Europe qui s'est traduite dans le vote.

Cette peur touche toute la population nombreuse de ceux dont l'activité se trouve fragilisée par les évolutions économiques en cours :

- les fonctionnaires avec la mise en cause du service public
- les agriculteurs avec la nouvelle Pac
- les ouvriers avec les délocalisations
- les jeunes avec le chômage et les emplois précaires
- les artisans avec la peur d'une concurrence des « plombiers polonais ».

Ce NON veut exprimer :

- d'un côté, une demande de protection
- d'un autre côté, une demande de fermeture.



Et pour les discours les plus violents, de droite ou de gauche, la xénophobie est sous-jacente.

Retenons avant tout qu'il est un cri de ceux qui ont peur, de ceux qui ont perdu leur identité sociale ou craignent de la perdre. Et c'est cette perte de sa propre identité qui engendre la peur de l'autre (D. Wolton).

#### 23. Le tête à queue

Depuis l'origine, l'Europe n'a pas été traitée dans la vie politique française comme un projet porteur d'une ambition majeure. Bien au contraire et particulièrement depuis 1995, l'Europe a été désignée par les responsables politiques et parfois économiques comme le bouc émissaire de tous les problèmes (Tva sur la restauration, les chasseurs, la Pac...).



Angela Merkel

La prise de position de ces responsables en faveur de la Constitution a constitué un véritable tête à queue, rendant parfaitement illisibles les appels à voter OUI.

Ceci a été particulièrement le cas en agriculture où « Bruxelles » est perpétuellement désigné comme le grand responsable de tout ce qui ne va pas. Ces postures anti-technocratie européenne ont servi à masquer la perte de poids de la France, le refus du changement et l'échec des positions françaises dans les négociations qui en ont résulté. Cela se retourne aujourd'hui contre ceux qui ont eu tendance à faire de Bruxelles l'exutoire de nos difficultés.

#### 24. Le rejet du libéralisme et la globalisation

Au cours de la campagne, une partie importante du débat a porté sur les méfaits du libéralisme. Même si aucun élément nouveau n'apparaissait dans le fameux chapitre III qui n'a fait que reprendre les anciens traités, les électeurs et ceux qu'ils ont écouté ont fustigé cette orientation déjà ancienne de l'Europe. On peut penser qu'ils ont mêlé à la fois dans ce rejet l'Omc, l'Union Européenne et les choix intérieurs des politiques économiques de la France.

#### 25. Le NON à l'hyper réglementation administrative

Pour de nombreuses catégories professionnelles, en premier rang desquelles se trouvent les agriculteurs, l'Europe a été vécue comme un surcroît de réglementation et de contraintes incomprises. Celles-ci ont été parfois encore compliquées par la pratique nationale. C'est que la France n'est pas vraiment entrée dans la démarche réglementaire européenne. Et elle ajoute aux réglementations européennes d'autres règles et complications résultant de nos choix.

Il s'est présenté là une occasion de signifier le rejet de cet amoncellement administratif vécu, à tort ou à raison, comme inutile et humiliant.

*En définitive, le vote des électeurs, et en particulier celui des agriculteurs, peut être analysé comme :*

- un NON de défiance et de sanction des élites quelles qu'elles soient
- un NON de peur de l'avenir et de l'ouverture aux autres
- un NON de crise d'identité.

#### 26. Un ras le bol général

Enfin, une grande partie des classes moyennes ont manifesté un ras le bol général de ce qui se passe et de la politique gouvernementale, en particulier en matière économique et sociale.

## Tony et Angela (suite)

Le référendum a été l'occasion d'un exutoire et d'un vote protestataire à mettre en parallèle et en continuité avec ce qui s'est passé le 21 avril 2002.

### 3. Quelle Europe nous sommes-nous ainsi préparés ?

#### 31. Pour les cinq à dix années à venir : une Europe internationalement faible et politiquement divisée

C'est le traité de Nice qui va donc s'appliquer. Une re-négociation rapide d'une constitution est hautement improbable.

Le traité de Nice a mis en place de lourdes institutions de décision. Par rapport au projet de Constitution, elles donnent plus de poids aux gouvernements et moins de poids au Parlement. La lisibilité par la population en sera encore plus difficile puisque les marchandages intergouvernementaux seront renforcés au détriment de l'émergence de logiques et de choix transnationaux.

Les prises de position politiques communes au niveau international seront plus difficiles et le poids politique de l'Europe sera beaucoup plus faible que ce qu'on pouvait attendre de la Constitution.

#### 32. La France durablement affaiblie

Bien sûr, la France sort affaiblie de cet événement. Elle est affaiblie parce qu'elle a porté ce projet de Constitution. Dans la plupart des pays européens, on considère que cette Constitution est « française ».

Elle sort affaiblie parce que, dans le traité de Nice qui va s'appliquer, la France a moins de voix dans les votes européens que ce que prévoyait la Constitution.

Enfin, elle sort affaiblie parce que les responsables politiques français qui portent la voix de la France sont eux-mêmes très affaiblis par le référendum.

Probablement, n'avons-nous pas compris qu'aujourd'hui nous ne pesons plus que 8 % dans les décisions européennes.

#### 33. L'Europe économique libérale va remplacer l'Europe politique et citoyenne

Le projet de Constitution visait à faire dépasser à l'Europe la seule existence comme espace de libre échange. On l'a vu, le rejet de la Constitution met fin à l'espoir d'une Europe politiquement forte.

Ceci laisse la place à la vision anglaise d'une Europe « espace de libre échange » aux exigences sociales faibles. Cette inflexion pourrait se

concrétiser rapidement avec les six mois de présidence anglaise au deuxième semestre 2005.

En fait, les décisions de libéralisation de l'économie sont, pour l'essentiel, déjà prises. C'est leur régulation par des mesures sociales, environnementales ou économiques qui va devenir inenvisageable. La libéralisation de l'économie va exister sans autre projet commun.

L'Europe de demain s'annonce comme l'Europe de Tony Blair :

- un géant économique libéral
- et un nain politique malade.

Ceci rappelle ce qui s'est passé au début des années 50 lorsque le parlement français a refusé la CED (Communauté Européenne de Défense) qui avait été imaginée et négociée par la France.

C'est à cette occasion déjà que la construction européenne est partie sur une démarche purement économique puisque la voie politique avait échoué.

### 4. Quelle Pac demain ?

On savait déjà que la Pac de 2003 n'aurait pas forcément un avenir radieux. Quelles sont les tendances qui peuvent s'affirmer dans ce nouveau contexte ?

#### 41. La remise en cause du budget

Le NON français a encouragé le NON néerlandais. On sait que ceux-ci vont dorénavant plaider pour une baisse du budget européen.

De son côté, Angela Merkel, la probable future chancelier allemande, ne semble pas se sentir engagée sur le budget de la Pac par l'accord Chirac – Schroöder. Elle pourrait rejoindre les demandes anglaises de limitation du budget et de baisse des dépenses agricoles.

L'augmentation d'audience de Geert Wilders aux Pays-Bas entraîne le gouvernement de ce pays à prendre aussi une position de remise en cause du budget européen.

Ces nouveaux leaders européens vont relayer les égoïsmes nationaux, les peurs de redistribution (d'ailleurs partagés explicitement par le président français d'Attac !). La Pac et le fonds de garantie en particulier en pâtiront en premier.

#### 42. La renationalisation accélérée de la Pac... et en France, la « régionalisation » de la politique agricole

Dans la gestion d'une diminution des financements agricoles européens, la renationalisation des aides se trouvera relancée.



Tony Blair



**Geert Wilders**  
Actuellement  
leader populiste  
aux Pays-Bas



## Tony et Angela (suite)

Elle est défavorable aux français qui ont lutté contre jusqu'à maintenant.

Jusqu'à où nos négociateurs pourront-ils y résister ? Cela sera d'autant plus dommageable aux agriculteurs français qu'il est peu probable que notre pouvoir politique national soit prêt à dégager de nouveaux moyens budgétaires pour l'agriculture.

Ce pourrait être alors les régions françaises qui se trouveraient en première ligne pour financer cette renationalisation eu égard à leur compétence économique territoriale.

### 43. Une confrontation plus rapide au marché mondial

L'Europe de Nice, avec un leadership anglais renforcé et une France affaiblie, va aborder la fin de la négociation Omc dans une posture très défavorable à l'agriculture française.

Les risques d'élimination des restitutions, d'abaissement des barrières à l'entrée en Europe pour les produits agricoles et d'accords de libre échange, par exemple avec le Mercosur, pourraient s'en trouver augmentés. L'agriculture européenne et française pourrait donc voir accélérer sa confrontation avec le marché mondial.

Les contrepoids qu'on aurait pu attendre d'un parlement européen aux pouvoirs renforcés ne pourront pas s'exercer.

## CONCLUSION

L'agriculture française a de bonnes chances de devoir affronter beaucoup plus vite et beaucoup plus brutalement une évolution qu'elle a voulu nier en 2003, puis dont elle a cherché à reculer les échéances et les effets.

A la confrontation au marché mondial, va s'ajouter une réduction accélérée des aides.

- La Loi d'Orientation va-t-elle permettre de faciliter cette transformation obligée de nos filières et de nos exploitations ?
- Quelle vision de l'avenir les responsables vont-ils proposer aux agriculteurs ?
- Cette crise aura-t-elle finalement l'intérêt de déclencher un réflexe salutaire et une réflexion sur les grands objectifs ?

Les « 100 jours » qui viennent nous donneront les premières réponses à ces fortes questions du terrain.

## Budget UE 2007-2013 : la solidarité financière a ses limites

Depuis toujours, le débat budgétaire européen est soumis à de fortes pressions politiques qui rendent difficile sa conclusion.

Le principe de solidarité financière consiste à ce que « Chaque Etat contribue selon sa richesse et reçoit selon ses besoins à travers les politiques mises en oeuvre par l'UE ». Aussi, certains sont bénéficiaires nets de l'UE alors que d'autres sont déficitaires nets.

En effet, l'engagement européen de solidarité financière entre les Etats fait que. Les grands bénéficiaires nets sont l'Espagne (9 Mds € /an) et la Grèce (3 Mds € /an). Le grand contributeur net est l'Allemagne (5 Mds € /an). La France étant le 5<sup>ème</sup> contributeur net (2 Mds € /an).

Si la France a toujours été globalement un contributeur net, elle était très largement bénéficiaire concernant le budget de la PAC. Avec l'élargissement de l'UE et le plafonnement du budget PAC, elle n'a plus le même intérêt à encourager un budget européen important.

Ainsi, elle fait partie des **6 pays contributeurs nets** (Allemagne, Royaume-Uni, Pays Bas, France, Suède, Autriche) qui ont réaffirmé début mai leur **demande de plafonner le budget UE à 1% du RNB** (soit 815 Mds € d'engagements sur 7 ans au lieu de 1022 Mds €).

Comme le budget du 1<sup>er</sup> pilier de la PAC (aides directes et mesures de marché) est « garanti » jusqu'en 2013, le fait de réduire de 20% le budget de l'UE aurait des **conséquences importantes sur les politiques de développement rural et sur les actions structurelles** : fonds structurels et fonds de cohésion.

Après le résultat négatif des référendums sur le projet de constitution en France et aux Pays-Bas, on imagine difficilement que nos partenaires européens acceptent que le budget agricole profitant le plus à ces deux pays ne soit pas diminué si ces deux mêmes états demandent une baisse générale de leur contribution européenne.

Déjà, en opposition à ce groupe de 6 pays contributeurs nets, un **groupe de 17 pays « amis de la cohésion »** qui inclue les 10 nouveaux Etats membres (NEM) s'est constitué qui soutient la proposition budgétaire de la Commission.

D'autre part, la majorité des pays de l'UE **remettent en cause la remise octroyée au Royaume Uni** depuis 1984 (4,5 Mds € /an), au motif que les dépenses agricoles pèsent de moins en moins dans le budget UE et que la richesse relative du Royaume Uni a progressé par rapport à ses partenaires de l'UE.

Dans la logique de limiter la hausse du budget de l'UE, **6 pays** (Autriche, Slovaquie, Slovaquie, Pays Bas, Suède, Royaume Uni) souhaitent que l'entrée dans l'UE de la **Bulgarie et la Roumanie**, prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2007, se fasse à budget PAC constant, c'est à dire **dans le cadre du plafond des dépenses agricoles fixé en octobre 2002**.

L'intégralité du document peut-être lue sur [www.cer.fr](http://www.cer.fr) (dans les notes d'actualités de la documentation veille économique).